

La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger 12 fr

Faut-il céder quelques-unes de nos colonies ?

Cette question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et agité bien des passions n'est pas près de cesser d'être à l'ordre du jour. Un journal de Madagascar « l'Echo » a publié à ce sujet plusieurs articles qui mériteraient d'être reproduits.

Bornons-nous à citer les passages les plus typiques de l'un d'eux :

« L'essor des colonies n'est pas du à la France ni à ses gouvernants, il est du à la poignée de Français qui au risque de leur vie et de leur santé et au prix de tous les sacrifices ont su en faire ce qu'elles sont. »

« Alors, qu'il faudrait enfin partout de l'ordre et de la méthode, c'est le gachis et le je m'enfichisme, parfois même l'indiscipline qui règnent en maîtres. »

« Les colons des colonies qui semblent visés dans ce projet, ont-ils intérêt ou non à accepter le principe de cette transaction ? »

« Pour mon compte je dirai oui car dans l'état actuel de la politique française coloniale nous n'avons plus rien à espérer et encore moins à gagner à rester sous la dépendance française. »

« Notre situation à nous colons deviendra avec de réels avantages telle des Français qui non sans raisons sont allés s'installer en colonies anglaises ou autres. Combien d'entre nous qui n'hésiteraient pas, s'ils pouvaient revenir 20 ou 30 ans en arrière, à suivre leur exemple et à aller recommencer leur vie de dur labeur et de sacrifice dans une colonie étrangère où ils ne seraient plus en butte au mépris de la métropole et à la jalousie de la majorité des fonctionnaires ? »

« Il est des heures où la franchise est une obligation ; et en toute franchise nous sommes obligés de dire tout notre cœur et tout notre dégoût... »

« La France se conduit à notre égard comme une marâtre indigne qui ne se souvient de nous que pour nous traiter de filibustiers et de négriers. »

« N'avons-nous pas le droit de souhaiter d'échapper au plus tôt à sa domination néfaste. »

« Ne serait-ce que pour ne plus voir les ignominies et les infamies dont nous gratifie la métropole nous acceptons de voir Madagascar qui est fichu pour la France servir au moins à payer ses dettes extérieures. »

« On n'en fera jamais un meilleur usage, on n'en tirera jamais un meilleur profit, il est à souhaiter qu'on n'en manque pas l'occasion. »

« On ne saurait mieux dire. C'est aussi notre avis et celui certainement de la grande majorité des colons accentue la « Gazette du Nord » de Diego Suarez.

« La « Tribune » de Tananarive qualifiait d'ANTI-FRANÇAISE l'attitude du « Midi Colonial » directeur M. Outrey, député de la Cochinchine qui partage le point de vue ci-dessus, favorable à la cession.

« Pourquoi la « Tribune » demande la cession du Nord ? n'a-t-elle pas qualifié de même l'attitude si souvent injuste de la France et de l'Administration envers les français qui sont venus coloniser ici ? »

« Les officiels seraient mal venus à s'indigner de la brutalité de notre point de vue; ils devraient se rappeler le vieil adage : Qui sème le vent récolte la tempête. »

« Il y a un quart de siècle que la France se moque de nous, elle serait mal venue à s'indigner de notre attitude qui n'est que la résultante de la politique suivie à notre égard. »

« Pour inopportune que soit jugée la manifestation de notre adhésion enthousiaste au projet de cession, projet qui devient pour nous un espoir, si la Métropole et l'Administration locale devaient s'en étonner, elles montreraient par là qu'elles sont encore plus mal renseignées que nous ne le pensions sur les impendances coloniales. »

« La France n'a à s'en prendre qu'à elle de la désaffection qu'elle rencontre aujourd'hui. Puisque l'attachement des indigènes,

cette vieille marotte utopique, la seule préoccupée, que lui suffisent les étranges résultats auxquels elle est parvenue et qui permettent aux communistes de dire que la France mourra de ses colonies. Pour nous, nous sommes décidés à admettre de quitter une maison où la France nous a fait sentir que nous étions de trop. Nous préférons voir la maison changer de propriétaire. »

« Nous avons tenu à mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que pensent les colons de Madagascar et leurs journaux de l'Administration coloniale française. »

« Il faut réellement que le vase ait débordé pour qu'ils appellent de tous leurs vœux la cession de Madagascar pour acquitter les dettes de la mère-patrie. »

« Ils espèrent ne rien perdre au change : Mais la France y perdrait l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. »

« S'il y a des colonies à céder Madagascar ne doit pas être du nombre. »

« Nous avons la Guyane, les établissements de l'Inde et quelque petites colonies très loin, au sud de l'Afrique, que nous abandonnons à leur malheureux sort. »

« Et puis la « Nouvelle Calédonie » qui gardera éternellement sa triste renommée de bague. »

« Il faut espérer que M. Caillaux réfléchira devant un budget de 36 milliards. »

BULLETIN

La plaisanterie du Conseil supérieur des colonies égale celle du Grand Conseil

Si nous ne nous trompons pas, le « Courrier Colonial » de Paris, donnait tort aux élus de la formule de ne pas vouloir être traités comme les autres délégués des Chambres d'Agriculture, du Commerce ou de la Chambre des Intérêts miniers, ce qui permet à un Pelletier, élu par un nombre infime d'électeurs, de vice-présider le Grand Conseil.

Aujourd'hui, notre confrère parisien trouve que le Conseil supérieur des colonies est une plaisanterie parce que M. Daladier Edouard, ancien ministre des colonies, et MM. Garbit Hubert, Augagneur Victor et Merlin Martial, anciens gouverneurs généraux des colonies ont été nommés au haut conseil colonial.

Au Conseil de législation coloniale : M. Bizos Paul, avocat à la cour d'appel de Paris.

Au Conseil du tourisme et de la propagande coloniale :

M. Laconfrette, publiciste, en remplacement numérique de M. Lapauze, enfin M. Fondère, administrateur de sociétés, en remplacement de M. Bessonneau.

Mais pour que cette compétence soit de quelque utilité, comme celle de MM. Merlin et Garbit, il faudrait tout au moins que le Conseil supérieur des Colonies serve à quelque chose.

Or, cette assemblée disparate et trop nombreuse devient franchement ridicule.

Aussi demande-t-il à M. André Hesse de faire cesser cette plaisanterie.

« Il doit songer, dit-il, qu'il y a notamment dans cet organisme des représentants élus par les colonies pour défendre leurs intérêts et que le respect des corps électoraux impose avant tout au département l'obligation de constituer avec les délégués élus une section spéciale qui se réunira régulièrement. Il verra ensuite pour les autres. »

Est-ce que les élus de la formule et les électeurs ont demandé autre chose pour le Grand conseil ? Et c'est cependant les autres qui font la loi étant le nombre.

Les ristournes aux grandes compagnies minières

On dit que la vérité sort de la bouche des enfants, elle sort aussi de celle des délégués au Grand Conseil.

Une preuve :

Lors de la discussion des salaires des cheminots à la session extraordinaire d'avril du Grand Conseil, M. Massa, délégué du Sahel, a dit :

« Que l'on supprime toutes les ristournes sur les tarifs spéciaux appli-

qués aux phosphates, minerais de fer et alfas qui se chiffrent par des centaines de mille francs. »

L'incomparable ingénieur de 1^{re} classe et encore du service local qui dirige — de France — nos travaux publics s'est empressé de couper court et de déclarer que cela n'avait aucun rapport avec la question !

Comment aucun rapport avec la question ?

Nous aurions voulu être à la place de M. Massa pour répondre à cette impertinente échappatoire qui frisait l'indécence.

On demandait au Grand Conseil un relèvement général des tarifs alors que d'un autre côté on « ristournait » des sommes considérables aux grandes sociétés pour leur permettre de réaliser des millions et des millions de bénéfices sur le dos des contribuables qui, en définitive, sont bien obligés de payer les différences d'exploitation et cela n'avait aucun rapport ?

Et M. le Résident général, qui a le haut souci de la gestion des finances publiques tolère cela ? Il permet qu'un directeur fasse des cadeaux sans que le Grand conseil les ait approuvés ?

Ce n'est plus de l'Administration régulière et honnête, c'est de l'Administration telle qu'on la pratiquait avant notre venue en Tunisie, les ministres du bey puisaient à pleines mains dans les caisses publiques en donnant pour décharge de vagues petits bouts de papier dont les receveurs devaient se contenter pour ne pas recevoir une distribution de coups de bâton.

ECHOS

La rentrée de Mourgnot

Un journal annonce le plus sérieusement du monde que le congé de M. Mourgnot « étau » sur le point d'expirer. Le directeur général des Travaux publics rentrera le 27 à Tunis.

Nous serions curieux de savoir sur quoi se base le journal en question pour octroyer des congés de 3 mois aux fonctionnaires fussent-ils directeurs généraux ?

M. Mourgnot devrait être à son poste depuis les premiers jours d'août, ce qui lui aurait permis d'admirer les beautés d'une ville sans eau courante outre mesure par sa faute.

La Conférence Nord-Africaine.

Alors qu'on annonce la rentrée prochaine du Résident Général pour les premiers jours d'octobre en vue des préparatifs de la Conférence Nord-Africaine, qui se réunira le 27 Octobre à Tunis, des journaux se prétendant bien informés disent que la date n'est pas définitivement fixée.

Elle sera subordonnée aux événements du Maroc.

Pourtant le voyage du gouverneur général de l'Algérie à Constantine a été fixé au 25 Octobre précisément pour le faire coïncider avec sa venue en Tunisie.

On finit par ne plus rien y comprendre.

Oh ! notre pauvre tête !

Poignée de nouvelles

On annonce la prochaine promotion dans la légion d'honneur de notre excellent ami, M. Bessis, co-directeur de la Banque de Tunisie.

Mme et M. le Dr Dinguizli, actuellement sur le front du Maroc viennent de perdre leur mère et belle-mère :

M. Cuchet, co-propriétaire des Grands Magasins a perdu son beau-frère M. Paul Maitié, courtier inscrit unanimement estimé.

Demandez partout

l'anisette Gras

Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0.95

Aux retours.
M. Doliveux, directeur général de l'Enseignement public ; M. Frassetto, directeur de la Banque de Tunisie et de la Cie G^e Transatlantique ; M. Cornet, juge d'instruction ; M^e Thiaucourt, avocat-défenseur ; M. Amor Baccouche, délégué du Grand Conseil, et d'autres et d'autres, qui arrivent par tous les courriers.

Le « Judaïsme Illustré »

On annonce la prochaine publication d'une grande revue, le « Judaïsme », de seize pages tirées sur papier de luxe, et illustrées d'une profusion de gravures. Ce périodique sera consacré aux arts, sciences, histoire, coutumes, littérature, ethnologie, documentation israélite nord africaine et nouvelles. Une notice ultérieure donnera d'amples détails sur le « Judaïsme Illustré ». En attendant, toutes demandes de renseignements, collaboration, abonnements, publicité, etc., pourront être adressées dès à présent, case postale 599, à Tunis R. P.

Pendant que notre grand argentier se prélassé en France

Qu'il soit directeur général ou simple commis, l'indemnité d'attente de 500 francs, a été la même, pour tous, ce qui est très démocratique, ou en conviendra...
De même que le directeur général des finances, tout comme son personnel, a droit à trente jours de congé par an avec gratuité du voyage tous les deux ans pour lui et sa famille...
Mais si le fonctionnaire, moyen ou petit, ne peut disposer de son congé que tous les deux ans, les gros chefs eux s'en vont tous les ans en France et généralement avec gratuité du voyage...
Il y a des raisons à cela...
C'est que ceux-ci ne se gênent point pour allonger les 30 jours de 50 ou 60 autres. Qui leur dirait quelque chose ? Et puis, combien de préférence, le résident général M. Lucien Saint a pris l'habitude de se demander pourquoi de les convoquer fin septembre à Paris et qui dit convocation dit naturellement voyage gratuit en bateau et en chemin de fer et frais de déplacement payés à raison de 500 francs par jour qui sont comptés par être à partir du jour du départ de Tunis...
Et voilà pourquoi M. Crancier, parti le 22 juillet, par le bateau la Cita di Trieste pour l'Italie n'est pas encore de retour le 21 septembre et M. Mourgnot parti bien avant est toujours en France...
Ils attendent, sans doute, l'appel du résident général, pour les raisons énoncées ci-dessus...
Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, que la rubrique Matériel et mobilier figure au budget des dépenses...
Et pendant que les grands chefs ne sont pas là, car M. Soubrane est absent aussi, le budget reste en plan, alors que les services du ministère des finances en France procédaient à l'élaboration du budget de 1926, qui a été dressé sur le bureau de la Chambre avant les vacances parlementaires...
Les propositions de M. Caillaux définitivement arrêtées dans la première quinzaine de septembre et ont été aussitôt transmises à la Chambre pour lui permettre de budget, à lui à ce sujet divers entretiens les examiner sans attendre la reprise des travaux parlementaires...
M. Lamoureux, rapporteur général du budget, a eu à ce sujet divers entretiens avec le ministre des finances...
Il faut que ces errements cessent, il faut que chacun remplisse la besogne pour laquelle il est payé...
Si un officier qui a obtenu 30 jours de congé s'avaisait parce qu'il est colonel ou général d'en prendre 60 ou 80 jours, et parfois plus, il serait sévèrement rappelé à l'ordre, ce qui serait logique...
Le c'est qui émerge aux mêmes caisses gouvernementales aurait-il des droits supérieurs ?...
Aussi sommes nous stupéfait de voir annoncer la rentrée prochaine de M. Mourgnot comme une chose toute naturelle alors qu'il devrait être à son poste depuis les premiers jours d'août M. Crancier depuis la fin du

même mois et M. Soubrane depuis le 12 septembre.

Ah ! la Tunisie est un pays de cocagne pour ces heureux mortels.

Direction des Domaines ET DE LA COLONISATION

Vente de lots de Colonisation suburbaine de Mégrine

La Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation mettra en vente dans les débuts du mois de Novembre 1925 le lotissement de colonisation suburbaine créé sur le Domaine de Mégrine situé dans banlieue Sud de Tunis.

Ce lotissement comprendra une centaine de lots d'une superficie moyenne de 3 à 4 hectares et dont les 2/3 environ sont complantés en vignes. Il est surtout susceptible d'intéresser certains éléments de la population française ayant fait carrière en Tunisie et désirant s'y fixer définitivement.

Les candidats locaux seront classés comme suit :

1. Agents des chemins de fer grandes compagnies et assimilés ;
2. Fonctionnaires officiers et sous-officiers retraités ou en service dans la Régence ;
3. Autres candidats locaux.

Le classement s'opère dans chaque groupe d'après le nombre d'enfants vivant sous le toit et réellement à la charge des demandeurs.

Ces catégories ne constituent pas un ordre de privilèges. Ces lots seront en effet répartis entre chacune de ces catégories dans une proportion qui sera déterminée par le nombre des demandes classées.

Un certain nombre de lots seront réservés aux immigrants, qui seront classés sans aucune distinction de profession et uniquement d'après leurs charges familiales.

Le prix des lots est payable en vingt ans. Les attributaires seront tenus à l'exploitation directe et à l'installation personnelle, avec leur famille, pendant le même délai.

Les candidats devront justifier d'un minimum de ressources de 15.000 francs.

Les personnes qui s'intéressent à cette vente peuvent s'adresser, dès à présent, à la Direction des Domaines et de la Colonisation (76 bis, boulevard Bab Benat) à Tunis. Elles recevront par retour du courrier tous renseignements utiles sur les formalités à remplir pour établir une demande régulière d'achat et constituer le dossier exigé.

Ce dossier devra parvenir à la Direction des Domaines et de la Colonisation à Tunis entre le 25 septembre et le 26 octobre, 1925.

Un lotissement urbain comprenant 235 lots et un lotissement de jardins comprenant 59 lots dont 1/3 environ complantés en vigne, ont été créés sur la même propriété.

Ces lots seront ultérieurement mis en vente aux conditions ordinaires qui régissent ces aliénations.

RÉGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES FORETS

Avis de vente de lièges

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le samedi 17 octobre 1925, à 8 heures du matin, dans une salle de la Direction générale de l'Agriculture, boulevard Bab-Benat, à la vente des lièges de reproduction (marchands et inférieurs).

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El-Feidja

ANIS BERGER

Aperitif anisé
Et: Claudé Berger C^o — Marseille

Administration des Habous

AVIS

Henchir dit "Foundouk Ouezza" zone de culture de Tahent, Caïdat de Mateur, habous Faroudi et Khédija Maoui.

Il est donné avis au Public que l'henchir ci-dessus indiqué qui a été porté sur l'état n° 10 des habous de Mateur et dont l'adjudication a été fixée au 29 Août dernier puis retardée pour indécision de la superficie, vient d'être remis aux enchères de location pour une durée de 4 ans et sera adjugé le 26 septembre courant à 10 heures du matin à l'Oukalat de Mateur. Sa superficie approximative est de 120 hectares. Le locataire est tenu de payer d'avance et au début de chaque année le fermage y afférent.

Le Président des Habous Mohammed Salah Baccouche



C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au Public que le jeudi huit Octobre 1925 à 9 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n° 55 à Tunis à l'adjudication des ensembles immeubles ci-dessous:

1° Un terrain clôturé d'une superficie de 56 mètres carrés environ situé rue Vanley à La Goulette.

Mise à prix: cent vingt francs par an, ci. frs 120

2° Une parcelle de terre dite El Halia traversée par deux routes, l'une piste et l'autre caillassée, complantée de onze pieds d'oliviers sise à Ras El Habia, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix: Cent vingt francs par an, ci. frs 120.

3° Une maison ouvrant au sud dont la moitié habous Zaouit-Maharez et l'autre habous Baccar ben Hassen Essaidia sise rue du Foie, n° 35 près de Bab Souika à Tunis.

Mise à prix: Sept-cent-cinquante frs par an, ci. frs 750.

Pour de plus amples renseignements prière de s'adresser au bureau foncier n° 27 à l'Administration des Habous, Rue de l'Eglise n. 55 g Tunis.

Le Président des Habous.

MOHAMMED SALAH BACCOUCHE

Administration des Habous

Evitez typhoïde, entérite, etc..

stérilisant l'eau avec les: "COMPRIMÉS PURIFIÉS L'EAU". Emploi facile, aucune saveur désagréable. Toutes pharmacies. o.15 le comprimé.

GROS: JASMA, Place de la Gare TUNIS.

Administration des Habous

AVIS

Terrain dit "Arbaa El Andoulsi" comprenant huit parcelles relevant de la fondation de Hadj Hammouda ben Romdhane, el Andoulsi, près de Kalaat el Andalou.

Terrain dit "Arbaa el Andoulsi" comprenant six parcelles, relevant de la fondation de Farhat, et sis au même endroit.

Il est donné avis au Public que les deux immeubles sus indiqués sont mis aux enchères de location pour une période de 3 ans.

Le premier a une superficie de 27 ha environ et le deuxième 28 ha: leur terre est de qualité moyenne et il n'y a ni paille ni construction, ni puits ni sources. Ils sont alimentés par l'Oued Medjerda.

Dans chacun des deux il y a des parcelles complantées d'oliviers et d'autres arbres fruitiers qui ne sont pas compris dans le bail.

La mise à prix de chaque lot est de 5000 francs par an.

L'adjudication aura lieu le vendredi 25 Septembre courant à dix heures du matin à l'Agence des Habous de Tébouirba.

Les frais sont à la charge du preneur

Le PRESIDENT DES HABOUS.

MOHAMMED SALAH BACCOUCHE.

Administration des Habous

Avis

Il est donné avis au public que l'adjudication de la moitié Est de l'henchir "Tellet Sidi Yehia, habous Hadj Kassem el Oueslati, situé dans le cheikh de Goubellat, territoire de Medjez-el-Bab, qui devait avoir lieu le lundi 21 septembre, à 10 heures, a été renvoyé à une date ultérieure.

Tunis, le 19 septembre 1925

Le Président des HABOUS.

MOHAMMED SALAH BACCOUCHE.

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al Djazira

Administration des Habous

AVIS

Henchir Ain Farna, comprenant 4 parcelles, habous Ben Henda El Hafn, à Ouled Yahia, Caïdat d'Ouled Aoun.

Il est donné avis au Public que l'henchir ci-dessus désigné, qui a été porté sur l'état n° 15 et dont l'adjudication devait avoir lieu à Souk Ouled Yahia, Caïdat d'Ouled Aoun, le 23 Septembre courant, pour une durée d'un an, va être donné en location pour une période de 4 ans.

En conséquence, le dit henchir sera mis aux enchères de location le jour indiqué dans l'avis No 15, pour une période de 4 ans.

Le Président des Habous.

Mohammed Salah BACCOUCHE.

ADMINISTRATION DES HABOUS AVIS

Les parcelles dont se compose l'henchir de la zaouia el Bouraouia, situé près de Sidi Bou Ali, Caïdat de Soussse. 9 parcelles habous de Sidi Bou Zghiba. Une parcelle à Tafalla, habous de la Grande fondation à Soussse.

Il est donné avis au Public, par erreur de l'imprimerie, que les articles ci-dessus désignés ont été mentionnés sur l'état, rédigés en arabe, n. 20, des Habous de Sfax et de Soussse, et que leur adjudication a été fixée pour le 14 Octobre prochain. En réalité, cette adjudication aura lieu le Dimanche 4 Octobre ainsi que cela a été inséré sur l'avis n. 26 rédigé en français.

Le Président des Habous Mohamed Salah Baccouche

Administration des Habous

AVIS

Une parcelle de Henchir Biadhet El Alia, habous de Hadj Hammouda ben Romdhane, situé à Djebel El Kechabta, Caïdat de Bizerte.

Il est donné avis au Public que la parcelle ci-dessus indiquée est de nouveau mise en location pour une période de 4 années; sa superficie approximative labourable est de 40 Ha comprenant une ghaba propre au pacage et englobée dans le bail. Elle est dépourvue de paille et de construction; elle a deux sources d'eau potable, propre à l'abreuvement des bêtes et qui sont à l'indivis avec les propriétaires du reste de l'henchir.

La mise à prix est de 2.000 frs par an; l'adjudication de location aura lieu le mercredi 23 Septembre courant à 10 heures du matin, à la Niabat de Bizerte. Les frais d'enchères sont à la charge du locataire.

Le Président des Habous: BACCOUCHE.

Administration des Habous

AVIS

Henchir El Walja et Bou Saadia, sis au Sud de l'Oued Medjerda, Cheikat de Tébouirba. Fondation Ben Néfissa.

Il est donné avis au Public que l'henchir sus indiqué va être mis aux enchères de location pour une période de 4 ans. Sa superficie approximative est de 314 Ha, sa terre est d'une qualité excellente et est alimentée par l'Oued Medjerda

Il n'y a ni paille ni eau, ni puits et les oliviers qui s'y trouvent ne sont pas compris dans le bail, ainsi que les terres nues qui sont tout autour. Est également exclue la pièce en maçonnerie sise dans la parcelle dite "Bou Saadia".

Il est en outre stipulé que le preneur doit défricher chaque année 25 Ha, de terrain et ne rien laisser des broussailles. Dans le cas où il ne se conformerait pas à cette clause il serait tenu de payer les frais de défrichage.

L'adjudication aura lieu à l'Agence des Habous de Tébouirba, le 25 Septembre courant à 10 heures du matin.

Mise à prix: 5.000 francs.

Le PRESIDENT DES HABOUS

MCHAMMED SALAH BACCOUCHE.

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres. Cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Mouton et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis. Gros demi-gros détail.

Grands Magasins le Nouveautés du Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bruni frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Laurois, propriétaire - Soussse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et dérivés de coléales - Bocoara et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minard et Fils, ancien Aucoeururier Minard - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Camard - Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Administration des Habous

AVIS

L'adjudication de l'henchir TORKHANE, situé l'Est de Menzel-Bou-Zelfa, Caïdat de Nabeul, habous de Sidi Ibrahim El Djannal, fixée précédemment au JEUDI 17 SEPTEMBRE courant, est renvoyée (sine die)

LE PRESIDENT DES HABOUS SALAH BACCOUCHE

MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS—Le plus important magasin de détail de la Tunisie--TUNIS

RENTREE DES CLASSES

Occasions exceptionnelles à tous nos Rayons

VOIR NOS ETALAGES

SERVICE de Livraison par Automobiles assuré JOURNELLEMENT à TUNIS et ENVIRONS

— Bardo, St-Henri, Manouba, Franceville, Mutuelleville, Djebel Djelloud, etc. —

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone, 6-68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE: TUNIS - BIZERTE - Sfax - SOUSSE - MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (Taux AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS



Un complet signé J. BELL

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout

TUNIS

Le Gérant: E. LEMPROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1924 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL: 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4-79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPOT: Rue de Turquie (Port)

BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia

Téph.: Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent 10% pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 30 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

— 7, Rue Amilcar - TUNIS —

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T-TUNIS

L'huile qui graisse le plus

«- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital: 500.000.000

Siège Social à Paris: 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, Sfax

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escomptes de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

" Assurances "

(20^{ème} ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance

"OFFICE FRANÇAIS".

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L' "OFFICE" se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles

R. WALLUT & Co

Société Anonyme au capital de 40 Millions de Francs entièrement versés

99, Rue de Portugal - TUNIS

Comptition la plus compétente de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique: Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BIMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Groux admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia |

Entrepôt: Rue de Portugal prolongé